Notariat sous le soleil dans 7 ans : réaliste ?

Par **Frederico**, le **22/12/2005** à **18:55**

Bonjour à tous,
J'ai besoin de votre avis. Est-il réaliste, à 18 ans et en première année de droit à Nancy, de s'imaginer (clerc de) notaire sur la Côte d'Azur à 25 ans ? Le milieu juridique à Nice ou dans les villes voisines est-il ouvert aux étudiants qui ne sont pas eux-mêmes fils de notaire ou sérieusement pistonnés ? L'ordre des notaires est-il prêt à soutenir de jeunes diplômés fraîchement débarqués et formés dans une autre région ? En un mot : ai-je eu raison de choisir comme filière le droit sachant que mon objectif principal est de faire ma vie dans le Sud-Est, région à laquelle je suis fondamentalement attaché ?
Merci d'avance et joyeuses fêtes.
Frederico

Par **Laurent**, le **22/12/2005** à **21:56**

L'idéal ne serait-il pas de faire ses études directement là-bas ? roll: Image not found or type unknown

Sinon tu peux envisager de faire ton master de droit notarial seulement là-bas...

En tout cas j'ai des copains qui ont choisi la voie du notariat (clercs) et qui ont réussi sans piston, mais c'est vrai aussi qu'ils sont restés en Lorraine... Mais je ne pense pas que l'origine soit très importante dans ce domaine.

A la limite la "ségrégation" envers les personnes d'autres régions qui viennent en Alsace-Moselle pourrait être justifié par le droit local... et encore, à la fac de Metz on fait pas beaucoup de droit local même si ça tend à changer par le biais de conférences (il y en a eu une vendredi dernier d'ailleurs, et ça devrait se développer...) Les juristes sont encore largement formés sur le tas dans ce domaine...

Par **Frederico**, le **22/12/2005** à **22:22**

Difficile, du haut de ses 18 ans, de convaincre ses parents d'aller faire ses études au bord de la mer, même quand on y est né ! "Mon fils étudie le droit sur la Côte d'Azur. Si, si, je vous assure !"
Ce qui me préoccupe avant tout, c'est que le milieu du droit à Nice ou à Cannes a l'air très verrouillé : juge, procureur, etc., sont des métiers à haut risque (la mafia n'est pas un mythe).

Quant au notariat, l'hérédité des charges semble encore de mise dans la région. Alors je m'interroge sérieusement sur le bien-fondé de mon choix.

Par **Olivier**, le **23/12/2005** à **11:32**

bon, alors il faut savoir si tu veux être notaire ou clerc. Si tu veux être clerc, passe par l'école de Dijon après ta licence, je te garantis que la formation est bonne et qui plus est la profession manque de clercs donc tu as toutes tes chances !

De plus au départ je pensais que le notariat c'est une profession de pistonnés etc etc. J'ai toujours voulu être notaire, j'ai pas de notaires ni de juristes dans ma famille qui est plutôt d'origine classes moyennes. Maintenant j'ai eu mon M1 droit notarial en 4 ans et l'examen d'entrée au CFPN du premier coup. Donc il ne faut pas dire que le piston joue, bien au contraire (je peux t'expliquer pourquoi par MP sur simple demande)

Donc courage, c'est jouable d'être clerc ou notaire assistant à 25 ans (peu importe où…)

Par **annea**, le **31/03/2006** à **15:34**

POurquoi ne fais tu pas une école notariale?? Ceci te permettrai de "tremper" avant dans le milieu, de commencer à te faire connaître par les filles et fils de notaires (ce qui peut aider) mais aussi par les notaires eux mêmes. Souvent l'école se situe dans les locaux de la chambre des notaires!!.....à voir!!!!
J'espère que ça t'aidera!!
Anne

Par **sanremo34**, le **31/03/2006** à **15:52**

Alors pour ce qui est du cursus notarial, je ne peux pas t'aider mais par contre saches qu'avec du travail et de la motivation on arrive généralemetn à ce que l'on aspire.
Sinon je suis la preuve vivante que l'on peut venir vivre sur la côte quand on le veut car je suis née en Lorraine et meme si j'ai passé une partie de ma vie sur Cannes, devenue "adulte" j'ai trouvé du boulot au Luxembourg et suis donc remontée. Et oui salaire de la France et du Lux ne sont pas comparables.. Ce qui est également vrai pour le cas de la cote d'azur et du reste de la France car le soleil se paye cher et il faut le savoir (salaire plus bas que la moyenne nationale, loyer et vie en générale bien plus chers..)
Mais ne pouvant finalement vivre sans le soleil, j'ai choisi et je suis redescendue comme une grande et pas pour aller vivre chez papa cette fois !
aujourd'hui je suis en 2ème année de droit (j'ai 35 ans) et je veux passer le concours (ou examen) d'avocat. Donc pour t'en dire plus il faudra attendre un peu. Mais ce que je peux te dire encore : donnes toi les moyens et fonces vers tes reves car tu peux devenir la personne que tu veux être ! C'est toi et toi seul qui feras de ta vie ce qu'elle sera..

Alors fonces et bonne chance quand meme car elle est toujours la bienvenue.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés